



Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31 MARS 2022

ID : 001-210101796-20220329-202212-BF

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération : 18
Date de la convocation : 22 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 29 MARS 2022
2022 / 12**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-neuf du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. Frédéric BOUQUET, M. Raymond CUERQ, Mme Ginette DESMARIS, Mme Marie-Claude FILET, Mme Cindy HULEUX, M. Arnaud LAMPS, M. Christian LORIN, M. Paul DURAND, M. Jean-Jacques BONNOT, M. Thierry CHARVET, Mme Fabienne MERLE, M. Christian PACCOUD, Mme Catherine SANJUAN, Mme Annie SANDRIN, Madame Lucienne MATHEY, Mme Elisabeth GARREAU, M. Hervé MANIGAND

Excusée : Mme Irène PALLOT

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022

Mme le Maire présente le projet de budget primitif du budget principal de l'année 2022 :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement	1 208 745,44	1 011 422,00
Résultat de fonctionnement reporté		197 323,44
Total de la section de fonctionnement	1 208 745,44	1 208 745,44
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement	423 263,44	795 908,91
Restes à réaliser 2021	224 096,00	26 550,00
Solde d'exécution reporté	175 099,47	
Total de la section d'investissement	822 458,91	822 458,91

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le budget primitif 2022 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY